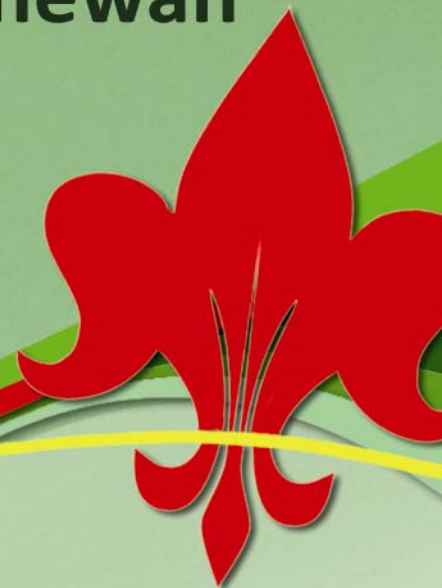


Rapport du

Comité consultatif en matière d'affaires francophones

Gouvernement de la Saskatchewan



octobre 2009

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le premier rapport du Comité consultatif du secrétaire provincial en matière d'affaires francophones à la suite de la deuxième réunion du Comité, qui a eu lieu les 14 et 15 juin dernier, à Regina.

Cette réunion a été l'occasion de discuter des résultats de la consultation interne qui a été menée au cours des mois de mai et juin avec le concours de la Direction des affaires francophones. Un questionnaire a été envoyé à tous les ministères, les sociétés d'État et les organismes gouvernementaux, ainsi qu'aux organismes d'intervenants francophones.

Nous avons également eu l'occasion de rencontrer quatre groupes d'intervenants provinciaux pour discuter de leur secteur respectif et des sphères d'activité pour lesquels ils souhaitent que des progrès soient réalisés au cours des années à venir. Les résultats de cette consultation et de ces discussions sont résumés dans le présent rapport.

Au nom des membres du Comité, je suis heureux de vous présenter certaines recommandations initiales que le gouvernement de la Saskatchewan peut, à notre avis, appliquer à court terme dans le cadre de sa Politique de services en langue française. Nos recommandations visent à susciter une plus grande mobilisation de la fonction publique à l'égard de la Politique et à améliorer les relations avec des groupes d'intervenants en particulier tels que les jeunes.

En espérant avoir l'occasion de vous rencontrer au cours des prochaines semaines pour discuter de ces recommandations, veuillez agréer, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

Le président du Comité consultatif,



René Carpentier

Mandat du Comité

Le Comité consultatif a pour mandat de conseiller la secrétaire provinciale dans son rôle de ministre responsable des Affaires francophones, en procédant à l'examen et à l'analyse des programmes et des politiques visant la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan. Les membres du Comité (constitué pour une période de trois ans) se réuniront quatre fois par année jusqu'au printemps 2011, moment où le mandat du Comité sera révisé.

Résumé de la consultation

Le Comité consultatif, avec l'aide de la Direction des affaires francophones, a mené un sondage interne auprès des ministères, des sociétés d'État, des organismes gouvernementaux et des organismes d'intervenants francophones au cours des mois de mai et juin 2009. Cette consultation avait pour objectif de repérer les domaines d'intérêt commun dans lesquels des progrès pourraient être accomplis.

	Gouvernement	Intervenants provinciaux	Intervenants régionaux
Taux de participation au sondage	80 %	50 %	50 %
Connaissance de la Politique de services en langue française	80 %	62,5 %	43 %

Tendances communes

Ministères, sociétés d'État et organismes gouvernementaux

Les organismes gouvernementaux ont ciblé le **développement des ressources humaines** comme question prioritaire, ce qui comprend le recrutement de nouveaux employés, le maintien en poste de la main-d'œuvre, la formation professionnelle et l'éducation. Le **développement et la diversification économique** et la **promotion de la Saskatchewan** au Canada et à l'étranger constituent la deuxième priorité ciblée.

Exception faite des domaines de l'éducation, de l'immigration et de la justice, peu de services sont offerts en français. Certaines publications importantes sont traduites en français et certains sites Web sont partiellement bilingues. Peu de postes sont désignés bilingues.



Les ministères estiment que la production de **sites Web bilingues** et la traduction des publications constituent des moyens efficaces pour améliorer les services en langue française. Ils ont également proposé la désignation de **postes bilingues** et les **cours de langue** pour le personnel de la fonction publique.

Les principaux obstacles de la prestation de services en langue française comprennent les difficultés liées au recrutement et au maintien en poste de personnel bilingue, le manque de financement destiné aux initiatives visant la langue française et la perception d'un manque d'intérêt de la part des élus.

Intervenants de la communauté francophone

Le **développement des ressources humaines** constitue également une priorité pour les intervenants, ce qui comprend l'immigration francophone, le maintien en Saskatchewan des étudiants et des jeunes travailleurs fransaskois et l'amélioration de l'éducation française. On a particulièrement besoin de développer davantage **l'éducation préscolaire et postsecondaire**.

La mise en place de meilleurs services **d'immigration et d'intégration** pour l'accueil actuel et futur d'immigrants francophones aiderait grandement les intervenants.

Les intervenants ont également proposé qu'un **site Web centralisé** soit créé pour permettre aux membres de la communauté d'avoir accès à des services et à des documents en langue française.

Les difficultés qui entravent la prestation de services en langue française comprennent le manque de financement et de ressources humaines, la petite taille de la population fransaskoise et le manque de coordination entre les organismes francophones.

Mesures recommandées

Le Comité a cerné plusieurs enjeux ayant trait à la Politique de services en langue française et à la jeunesse francophone et auxquels il est possible de répondre rapidement avec peu d'incidence au plan financier.

Politique de services en langue française du gouvernement de la Saskatchewan

Bien que les répondants disent posséder une certaine connaissance de la Politique de services en langue française, les intervenants ont indiqué que les fonctionnaires de première ligne ne sont pas toujours au courant de l'existence de la Politique. Le gouvernement et la population visée ne semblent pas être bien sensibilisés au fait qu'il existe des services et des publications en langue



française. Les résultats du sondage montrent également que la majorité des organismes francophones de la province ne savent pas que la Saskatchewan dispose d'une politique sur la langue française.

Recommandation n° 1

Que le gouvernement de la Saskatchewan communique clairement son intention de mettre en œuvre la Politique au sein des ministères, des sociétés d'État et des organismes gouvernementaux.

Recommandation n° 2

Que le gouvernement de la Saskatchewan mène une campagne promotionnelle au sein du gouvernement et de la communauté francophone dans le but de faire connaître la Politique.

Recommandation n° 3

Que le gouvernement de la Saskatchewan mène un sondage auprès de sa fonction publique sur la capacité d'offrir des services en français pour veiller à ce que ses ressources humaines bilingues soient utilisées à leur plein potentiel.

Questions liées à la jeunesse

Le gouvernement et les organismes francophones ont tous ciblé comme objectif la nécessité d'encourager les jeunes à rester et à participer au sein de la province. Nombreux sont les jeunes Fransaskois qui quittent la Saskatchewan pour des provinces où la population francophone est plus importante. Il est essentiel d'élaborer des stratégies pour ramener ces jeunes Fransaskois en Saskatchewan et les inciter à y rester.

Recommandation n° 4

Que les comités subventionnés par le gouvernement qui ciblent les jeunes envisagent de nommer des représentants francophones.

Recommandation n° 5

Que le gouvernement de la Saskatchewan, dans le but de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté, encourage la mise en place de lieux de rencontre, physiques ou virtuels, pour les jeunes francophones, en collaboration avec l'Association jeunesse fransaskoise.



Communauté francophone

La communauté francophone a établi des liens étroits avec le Bureau du secrétaire provincial et souhaite collaborer avec la ministre actuelle dans ses nouvelles responsabilités.

Recommandation n° 6

Que la ministre June Drake participe aux principaux événements de la francophonie de façon à rencontrer un large éventail d'intervenants de la communauté.

Réunions du Comité consultatif – Plan de travail (2009-2011)

Les membres du Comité prévoient effectuer des rencontres avec des représentants du gouvernement, des intervenants et des organismes externes. Une série de réunions thématiques seront organisées pour cerner les domaines communs d'intervention stratégique et formuler des recommandations en connaissance de cause à l'intention de la ministre visant l'établissement de nouveaux partenariats ainsi que l'amélioration des services en langue française.

Prochaine réunion

Développement économique et francophonie

Lors de la réunion du 16 octobre 2009, les discussions du Comité porteront sur le développement rural, les services aux entreprises et aux entrepreneurs, et la promotion de la Saskatchewan au Canada et à l'étranger. Les membres du Comité travailleront au repérage de stratégies et de moyens auxquels la communauté francophone peut participer dans le but de contribuer au développement de notre province.

Autres priorités du Comité

Le Comité a également fait de l'éducation (du préscolaire au postsecondaire) et de la mobilité de la main-d'œuvre les thèmes des deux réunions subséquentes qui auront lieu en janvier et en mars 2010.

Le Comité étudie aussi d'autres thèmes à aborder au cours des réunions à venir, notamment la santé et les services sociaux, la jeunesse, l'accès aux services de justice, le soutien des réseaux communautaires, les infrastructures et l'apprentissage d'une seconde langue.

Le Comité prévoit consacrer la dernière réunion prévue (janvier 2011) à la mise en place d'un processus d'évaluation de la Politique et à la proposition de



modifications à la lumière de la consultation menée auprès du gouvernement et des intervenants.

Le Comité a l'intention de produire un rapport semblable à celui-ci à la suite de chaque réunion thématique et de formuler des recommandations pour la secrétaire provinciale.



**BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL
COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D'AFFAIRES FRANCOPHONES
FICHE DES CANDIDATS NOMMÉS**

René Carpentier, président

Entrepreneur de Regina, monsieur Carpentier est associé directeur d'une entreprise de services de consultation et de gestion de projets en Saskatchewan. Durant de nombreuses années, il a œuvré au sein d'organismes francophones régionaux et provinciaux dont le Conseil de la coopération de la Saskatchewan. M. Carpentier assume le rôle de président du Comité consultatif pour ce premier mandat.

Michel Dubé, membre d'office

Originaire de Prince Albert, monsieur Michel Dubé a œuvré dans les secteurs du journalisme, du développement communautaire ainsi qu'à la mise en œuvre de la gestion scolaire fransaskoise. Entrepreneur, M. Dubé a été élu député communautaire de la région de Prince Albert en 1999 et il est actuellement président de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Laurette Lefol

Originaire de la Saskatchewan et active dans sa communauté de Saskatoon, madame Lefol travaille dans le domaine de la vérification interne au sein du secteur de la santé publique. Détenant le titre de comptable en management accrédité, Mme Lefol a aussi développé des habiletés dans le domaine des ressources humaines et du leadership et elle est bien connue dans le secteur des organismes à but non lucratif.

David Lawlor

Musicien, compositeur, maître d'œuvre dans les arrangements sonores et dans l'utilisation du multimédia, monsieur David Lawlor est très connu sur la scène culturelle provinciale, nationale et même internationale. M. Lawlor est professeur de français langue seconde à l'Université de Regina et s'intéresse particulièrement à l'élaboration et à l'enseignement de cours sur Internet.

Jean Nepo Murwanashyaka

Monsieur Jean Nepo Murwanashyaka a vécu dans plusieurs pays et plusieurs régions du Canada avant d'élire domicile à Saskatoon. Travaillant chez une firme d'ingénieurs du secteur minier, il a acquis des connaissances et un savoir-faire en gestion de projet, en génie des procédés et en analyse de problème.



M. Murwanashyaka est aussi très actif auprès de la communauté des Africains francophones de Saskatoon.

André Nogue

Issu de la communauté rurale de la Saskatchewan, monsieur Nogue a fait carrière comme fonctionnaire au gouvernement fédéral, ce qui lui a permis d'acquérir un grand savoir-faire en matière de gestion de programmes des langues officielles. Il connaît bien la communauté fransaskoise, ses besoins et ses défis. Actuellement à la retraite, M. Nogue vit à Regina.

Claudia Poirier

Originaire du sud-est de la province, madame Claudia Poirier exploite avec son mari une entreprise agricole. En tant que mère soucieuse de l'éducation de ses enfants, elle s'est impliquée très tôt dans la gestion scolaire, d'abord avec le « Local School Board » et ensuite avec le Conseil scolaire fransaskois de Bellegarde et le conseil scolaire provincial. En 2006, elle fut décorée de la Médaille du Centenaire de la Saskatchewan.

Joselle Stringer

Originaire de Gravelbourg, madame Joselle Stringer a œuvré dans le secteur du développement communautaire et du tourisme dans la région sud de la province. Propriétaire d'une salle de conditionnement physique, ses intérêts se manifestent aussi dans l'apprentissage de plusieurs langues, dont l'espagnol. Mme Stringer travaille actuellement dans le domaine de la culture à Regina et continue d'être active dans sa communauté.

